

**TRANSPORT SCOLAIRE-nouvelles dispositions tarifaires pour le secteur Nord.**

Arnaud RENÉ-CORAIL, Président de MARTINIQUE TRANSPORT informe les parents, élèves, étudiants usagers du transport scolaire qu'en application de la délibération n° 24-04.06 /022 du 4 juin 2024, portant adoption du Règlement des Transports Scolaires, une revalorisation progressive des tarifs sera appliquée.

Cette révision concerne uniquement les services de transport scolaire du secteur Nord et sera mise en œuvre à compter de l'année scolaire 2025-2026. Elle s'inscrit dans l'objectif de résorber les écarts tarifaires sur l'ensemble des lignes scolaires du territoire et constitue une deuxième étape après l'harmonisation des tarifs du secteur sud.

Ces nouvelles dispositions prendront effet dès septembre 2025 lors de la campagne des inscriptions au transport scolaire correspondante.

La nouvelle grille tarifaire se décline comme suit :

**Année scolaire 2025-2026 (tarif applicable dès septembre 2025) :**

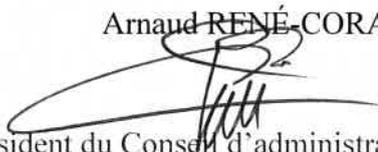
Secteur	Catégorie		Tarif annuel
NORD	1 er Cycle	Tarif normal ( <i>uniquement intracommunale</i> )	160 €
	2nd Cycle	Tarif normal	190 €
		Tarif Interne	120 €
	Etudiants/ Apprentis	Tarif normal	250 €
Tarif Interne		150 €	

***Sans changement pour les autres secteurs***

Retrouvez plus d'information sur [www.martiniquetransport.mq/](http://www.martiniquetransport.mq/) rubrique transport scolaire.

Le Président vous remercie de votre compréhension.

Arnaud RENÉ-CORAIL



Président du Conseil d'administration  
de MARTINIQUE TRANSPORT

